Tarifs 2024

pour les professionnels

Tarifs PME et grandes entreprises

de plus de 50 000 kWh/an

Le tarif pro BT est appliqué pour les PME et grandes entreprises qui consomment annuellement plus de 50 000 kWh/an et dont les installations sont raccordées au réseau basse tension.
Le tarif pro MT est appliqué pour les consommateurs de plus de 50 000 kWh/an avec une station transformatrice privée.

	Tarifs professionnels basse tension (pro BT)				Tarifs professionnels moyenne tension (pro MT)			
	Heures pleines cts/kWh		Heures creuses cts/kWh		Heures pleines cts/kWh		Heures creuses cts/kWh	
	Hors TVA	TVA incl.	Hors TVA	TVA incl.	Hors TVA	TVA incl.	Hors TVA	TVA incl.
Energie	21,69	23,45	19,12	20,67	21,69	23,45	19,12	20,67
Acheminement	9,47	10,24	6,05	6,54	5,16	5,58	4,11	4,44
Swissgrid	0,75	0,81	0,75	0,81	0,75	0,81	0,75	0,81
Taxe réserve hivernale	1,20	1,30	1,20	1,30	1,20	1,30	1,20	1,30
Taxe fédérale	2,30	2,49	2,30	2,49	2,30	2,49	2,30	2,49
Taxe cantonale*	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Emolument cantonal	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Taxe communale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total (cts/kWh)	**36,03**	**38,91**	**30,04**	**32,43**	**31,72**	**34,25**	**28,10**	**30,33**

*Non soumis à la TVA

Autres frais pour les tarifs professionnels

		Pro BT		Pro MT	
		Hors TVA	TVA incl.	Hors TVA	TVA incl.
Abonnement	CHF/an	300,00	324,30	408,00	441,05
Puissance*	CHF/kW/mois	13,43	14,32	10,99	11,88
Réactif**	cts/kvarh	4,90	5,30	4,90	5,30

*Frais sur la puissance en CHF/kW/mois : chaque pic mensuel de puissance active est facturé selon le type de tarif. La puissance minimale facturée par année pour les Pro MT est de 4800kW.
**Réactif : L'énergie réactive est livrée gratuitement jusqu'à concurrence de 0,48 kvarh par kWh, ce qui correspond à un facteur de puissance (cos) de 0,9. L'énergie réactive consommée mensuellement au-delà de ces quantités est facturée selon le type de tarif.

Produits TERRA

Avec les tarifs TERRA Pro et TERRA Pro Plus, vous investissez dans le développement des énergies renouvelables. Si vous êtes producteurs d'énergie, la valeur de rachat augmente. De plus, avec TERRA Pro Plus vous êtes remboursés pour vos efforts d'économie d'énergie d'année en année.

	Standard	Terra Terra Pro	Terra Plus Terra Pro Plus
Source d'énergie	93% 7% Suisse	100% Alpes Suisse	50% Vallée de Joux 50% Alpes Suisse
Rachat photovoltaïque	20.04 cts/kWh	20.04 cts/kWh	jusqu'à 15 kW 23.45 cts/kWh Au dessus de 15 kW 20.04 cts/kWh
Remboursement des économies	—	—	5.41 cts/kWh uniquement Terra Plus
Contribution au Fond Terra Joux	—	0.65 cts/kWh	1.08 cts/kWh
Prix avec tarif pro BT	HP : 38.91 cts/kWh HC : 32.43 cts/kWh	+1.08 cts/kWh	+1.87 cts/kWh

Prix TTC

Récapitulatif des totaux

	Heures pleines cts/kWh		Heures creuses cts/kWh	
	Hors TVA	TVA incl.	Hors TVA	TVA incl.
Tarif pro BT	36,03	38,91	30,04	32,43
Tarif pro MT	31,72	34,25	28,10	30,33

Prix du rachat de l'énergie pour les installations photovoltaïques, de biomasse ou hydraulique

	cts/kWh	
	Hors TVA	TVA incl.
Producteurs TERRA Pro Plus*	-21,69	-23,45
Producteurs standards avec GO**	-18,54	-20,04
Producteurs standards sans GO**	-17,54	-18,96

*18,54 cts/kWh HT au dessus de 15 kW
** Garantie d'Origine : papier certifiant l'origine de l'électricité (nucléaire, solaire, hydroélectrique, éolien, ou un mix d'énergie). Tout exploitant d'installation doit faire enregistrer son installation pour l'établissement de garanties d'origine (GO).

> Pour les clients éligibles (> 100 000 kWh/an) de notre réseau n'ayant pas de fournisseur d'énergie, le prix de référence est le prix mensuel moyen du marché spot SWISSIX majoré de 30%.

Plages tarifaires pour tous les tarifs

	En semaine, le week-end et les jours fériés
Heures pleines (HP)	de 6h à 22h
Heures creuses (HC)	de 22h à 6h

Société Electrique de la Vallée de Joux SA
021 845 13 13
www.sevj.ch info@sevj.ch

08/2023